



## L'ORIENTATION

---

L'orientation des études est un des aspects les plus difficile de la vie d'étudiant : aussi bien du fait de l'importance des enjeux que du maquis des cursus proposés.

Quelle que soit votre situation et vos objectifs dans les études supérieures, vous pouvez trouver votre place dans notre offre de formations en environnement.

- **les formations aux métiers de technicien environnement**
  - o le BTS HPE
  - o le DEPS dans une spécialité
    - Sciences et Techniques de l'Eau,
    - Gestion et Traitement des Déchets,
    - Energie Renouvelables et Economies d'Energie
    - Développement Durable en Industrie
- **La formation d'ingénieur**
  - o le CyPreS : la préparation au cycle ingénieur
  - o le cycle Ingénieur Génie Industriel de l'Environnement

L'évolution de votre orientation est ensuite permise par des passerelles entre les cursus proposés à l'EME ou ailleurs.

### ORIENTATION > APRES LE BAC

Vous avez un premier choix à faire entre études courtes (2 ou 3 ans) et études longues (5 ans et plus). Bien sûr ce choix n'est pas définitif :

- ceux qui s'engagent dans des études longues peuvent en cours de formation interrompre leurs études pour leur donner une finalité professionnelle en un an, au sein d'une licence professionnelle.
- ceux qui avaient fait le choix d'études plus courtes pourront éventuellement rejoindre des cycles longs à condition de bons résultats dans les disciplines d'enseignement général et scientifique.

Quel que soit votre choix, l'EME peut vous accueillir :

- à ceux qui privilégient **les études longues**, l'école propose de s'inscrire en **CyPreS** (cycle préparatoire scientifique intégré), débouchant normalement en **filière ingénieur**, mais permettant également une réorientation en DEPS.
- A ceux qui privilégient **les études plus courtes**, l'EME conseille plutôt une inscription en **BTS**, qui permet d'entrer dans la vie active au niveau bac+2, mais qui peut être aussi préalable à une **licence professionnelle**, voire à une poursuite d'études en cycle ingénieur.

Pour bien faire le choix entre ces deux possibilités, vous pouvez vous positionner dans l'un des deux schémas suivants :

- vous êtes pressé de travailler, d'appliquer vos compétences, de découvrir le monde de l'entreprise, et n'avez pas envie de poursuivre un enseignement général : choisissez des études courtes
- vous avez envie d'approfondir vos connaissances scientifiques, vous envisagez éventuellement une carrière dans la recherche : choisissez des études longues

Si vous hésitez encore entre les deux solutions, vous pouvez déposer un dossier de candidature dans les deux sections, et nous essayerons de mieux vous orienter lors des entretiens de sélection.

## ORIENTATION > REORIENTATION EN COURS DE 1<sup>ER</sup> CYCLE

Si vous souhaitez **réorienter vos études**, plusieurs solutions sont envisageables selon votre situation :

- Attendre la fin de l'année pour vous inscrire **dans un autre premier cycle accessible à niveau baccalauréat**. C'est le plus souvent la solution choisie par les étudiants inscrits en première année d'études supérieures.  
A l'EME, les premiers cycles de **BTS** ou de **CyPreS** accueillent ainsi des étudiants qui redémarrent un nouveau premier cycle.
- **Chercher à valoriser les études supérieures en cours**, par une **intégration en cours de nouveau cycle**. Cette solution n'est cependant possible que dans des cycles qui prévoient cette éventualité.  
C'est le cas à l'EME, pour la **formation en CyPreS**

Le Cycle Préparatoire Scientifique peut être la première étape vers la formation aux métiers d'ingénieur génie industriel de l'environnement ou vers une formation plus courte d'un an dans une des 4 spécialités proposées en DEPS.

La formation en CyPreS, organisée sur un mode semestriel, **peut être intégrée** :

- en cours de **première année**, au deuxième semestre. L'admission s'opère en décembre pour une intégration au mois de janvier suivant. Elle n'est possible que pour les étudiants en cours d'études scientifiques (CPGE, PCEM, DEUG,..)
- en début de **deuxième année**, au troisième semestre. L'admission est possible pour les étudiants présentant des résultats satisfaisants à l'issue de leur première année d'études supérieures.

Le nombre de places offertes à ces admissions en cours de cycle dépend de l'effectif initial des promotions, et ne concerne qu'un petit nombre d'élèves.

## ORIENTATION > EN FIN DE 1<sup>ER</sup> CYCLE

Vous terminez votre 2<sup>ème</sup> année de CPGE, vous allez valider un DEUG, une licence, un DUT voire un BTS

La question du choix entre deux voies d'études va se poser à nouveau, en des termes cependant légèrement différents.

- Vous souhaitez poursuivre **encore un an d'études**,
  - parce que vous ne vous sentez pas encore prêt à rentrer sur le marché du travail
  - parce que vous voulez vous spécialiser
  - parce que vous visez une double compétence

Dans ce cas, vous pouvez vous inscrire en licence professionnelle

Les choix de **formation en DEPS** qui vous sont offerts à l'EME correspondent à des orientations professionnelles ciblées sur les 4 grandes thématiques développées par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise des énergies)

- Vous êtes prêts à poursuivre **encore 3 ans d'études**
  - vous souhaitez approfondir des compétences ébauchées en premier cycle scientifique et/ou technique
  - vous souhaitez donner un sens professionnel à vos études et vous donner les meilleures chances d'intégrer le monde du travail

Dans ce cas la **formation d'ingénieur** vous permettra de gagner une maîtrise globale des questions de génie industriel de l'environnement

## ORIENTATION > EN 2<sup>EME</sup> CYCLE

Deux solutions sont offertes :

- Vous souhaitez donner une orientation professionnelle à vos études tout en vous prenant le temps d'approfondir les aspects scientifiques des métiers visés. Vous pouvez alors :

- intégrer le cycle ingénieur en deuxième année si vous avez validé un master 1. Chaque année, entre 3 et 8 élèves de niveau Bac+4 sont admis par cette voie
- intégrer le cycle ingénieur en première année si vous avez validé une licence

- Votre préoccupation est celle d'une insertion professionnelle rapide. Vous pouvez alors intégrer le DEPS, qui vous conduira à appréhender les aspects techniques des métiers visés et à multiplier les expériences en entreprise.

Il vous faut alors choisir une des spécialités suivantes :

- **Gestion et Traitement des Déchets**
- **Sciences et Techniques de l'Eau**
- **Energies Renouvelables et Economies d'Energies**
- **Développement Durable Industriel**

#### ORIENTATION > CURSUS NON SCIENTIFIQUE

Vous pouvez néanmoins vous orienter dans la gestion de l'environnement : la gestion de l'environnement a besoin de spécialistes en aménagement du territoire et urbanisme, en droit de l'environnement, voire en communication environnementale, ou en gestion commerciale appliquée à l'environnement.

Bien souvent, c'est en fin d'études que vous pourrez vous spécialiser dans l'approche environnementale, et il vous faudra commencer par 2 ou 3 ans d'études générales avant de pouvoir vous spécialiser.

En choisissant alors de réaliser vos projets d'études et vos stages dans le secteur de la gestion de l'environnement, vous vous doterez des compétences spécifiques des métiers que vous visez.

A l'EME, deux formations peuvent accueillir les cursus non scientifique : il s'agit des **DEPS Gestion et Traitement des Déchets** et **DEPS Développement Durable Industriel**.